

A large, stylized white outline of a tree is positioned on the left side of the page. The tree has a central trunk and several branches extending to the right. The branches are composed of simple, rounded rectangular shapes. The background is a solid dark blue color.

Pour une Transition Juste : la feuille de route de la Place financière de Paris

RÉSUMÉ

Le changement climatique, et les politiques mises en œuvre pour y faire face, ont des implications sociales majeures : sur la santé, l'emploi, la productivité, la répartition des richesses. Une réponse efficace doit pleinement prendre en compte ces dimensions, et répondre à la problématique suivante : comment opérer une transition qui soit acceptable pour tous ?

Dans ce cadre, le concept de Transition Juste s'impose. Une Transition Juste est celle qui vise à minimiser les retombées sociales négatives d'une transition vers un monde bas-carbone et respectueuse de l'environnement, et maximiser les retombées positives, par exemple sur la création d'emplois verts.

Cependant, devant la diversité de problématiques et d'approches soulevées par ces enjeux, la mise en œuvre d'une Transition Juste nécessite la création d'un cadre clair et précis, qui prenne en compte ses multiples dimensions : territoires, travailleurs, consommateurs, et sociétés. Ce cadre doit permettre l'émergence de méthodologies utilisables par les entreprises et investisseurs, et l'invention ou la réinvention d'outils et d'instruments financiers capables de flécher les investissements vers des acteurs et activités favorisant la mise en œuvre de la Transition Juste.

Avec son écosystème de référence sur la finance verte et durable, c'est précisément l'agenda que s'est fixé Finance for Tomorrow, dans la suite du Climate Finance Day de 2019 consacré au thème de la Transition Juste. Soutenir l'émergence de méthodologies, d'indicateurs et d'outils financiers, favoriser les politiques d'engagement et le développement d'initiatives locales, promouvoir l'innovation financière : voilà la feuille de route concrète et ambitieuse de Finance for Tomorrow et de ses membres pour mettre la Transition Juste au cœur de leurs activités et accompagner la transition globale dans les années à venir .

5 INTRODUCTION

6 1/ RENDRE LA TRANSITION ACCEPTABLE

6 A. UNE CONVERGENCE NÉCESSAIRE ENTRE DES OBJECTIFS CLIMATIQUES AMBITIEUX ET LEURS IMPACTS SOCIAUX

7 B. LA TRANSITION JUSTE : UNE RÉPONSE INCLUSIVE

8 2/ UN ENJEU MAJEUR POUR LES ACTEURS FINANCIERS

8 A. DES DÉFINITIONS ET DES MÉTHODOLOGIES À DÉVELOPPER

9 B. DES INSTRUMENTS FINANCIERS À (RÉ) INVENTER

11 3/ METTRE LA TRANSITION JUSTE AU CŒUR DE LA DÉMARCHE DE LA PLACE DE PARIS

11 A. UN ÉCOSYSTÈME DE RÉFÉRENCE PLEINEMENT MOBILISÉ

12 B. UNE FEUILLE DE ROUTE CONCRÈTE POUR FAIRE DE LA TRANSITION JUSTE UNE PRIORITÉ

INTRODUCTION

La transition vers des modèles de production et de consommation plus durables est absolument nécessaire pour assurer la pérennité de nos modes de vie et de la planète. Face à l'urgence climatique, des objectifs ambitieux ont été définis par les gouvernements et le secteur privé a également pris sa part de responsabilité et d'engagements. Toutefois, la transition s'opère dans un contexte social difficile et la question de la justice sociale se pose depuis le début de la mobilisation pour le climat. Progressivement, et bien plus encore dans la crise actuelle, la convergence des objectifs climatiques et des impératifs socio-économiques apparaît comme une condition nécessaire à la réussite de cette transition : les enjeux sociaux ne peuvent désormais plus être dissociés des enjeux environnementaux si l'on veut permettre leur acceptation par le plus grand nombre et minimiser les retombées sociales négatives.

Faire que la transition écologique soit également une «Transition juste», c'est le message que souhaite porter la Place financière de Paris à travers ce papier de position. Le secteur privé, et en particulier les acteurs financiers, ont un rôle à jouer pour mettre en œuvre cette transition dans tous les secteurs d'activité. Pour cela, deux obstacles doivent être surmontés : un manque d'outils méthodologiques, d'une part, et un manque d'instruments financiers, d'autre part.

Ainsi, sous l'égide de Finance for Tomorrow et avec ce premier travail de notre Taskforce sur la «Transition Juste» l'objectif est de favoriser l'émergence d'un consensus sur la définition même de cette notion, soutenir l'élaboration d'outils permettant d'intégrer les différentes dimensions de la Transition Juste, et promouvoir toute innovation en matière d'instruments financiers qui permettrait d'aligner les flux de financement sur la Transition Juste. Pour ce faire, la Place financière de Paris bénéficie déjà de nombreux atouts et cette contribution est une première brique pour aider les membres de Finance for Tomorrow et au-delà à développer un ensemble d'outils pour que chaque acteur puisse, sur son périmètre d'activités, mettre la Transition Juste au cœur de sa stratégie et de son développement.



Jean-Jacques Barbéris

Vice-Président de Finance for Tomorrow et pilote de la Taskforce "Transition Juste et Solidaire", Membre du comité exécutif d'Amundi

«La Transition Juste, c'est la condition de la mise en œuvre des Accords de Paris : nos objectifs climatiques ne se seront atteints que si la transition est socialement acceptable. Nous ne pourrions pas atteindre les objectifs de développement durable, sans s'assurer que chaque partie prenante de nos sociétés soit incluse dans ce processus. Le secteur financier a un rôle à jouer dans cette démarche en intégrant pleinement la dimension sociale dans ses politiques de financement».



Anne-Claire Roux

Directrice Générale de Finance for Tomorrow

«La Place de Paris bénéficie d'un écosystème de référence en matière de finance durable grâce à de nombreux atouts qui lui confèrent une capacité d'attraction et de transformation sur ces enjeux. C'est pourquoi, nous mettons en avant aujourd'hui une feuille de route concrète pour que la transition écologique soit la plus juste possible, pour tous, partout dans le monde».

1/ RENDRE LA TRANSITION ACCEPTABLE

A. UNE CONVERGENCE NÉCESSAIRE ENTRE DES OBJECTIFS CLIMATIQUES AMBITIEUX ET LEURS IMPACTS SOCIAUX

FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE, DES OBJECTIFS NÉCESSAIREMENT AMBITIEUX ONT ÉTÉ DÉFINIS

Le changement climatique est une menace croissante occasionnant à la fois dégâts matériels, désorganisations coûteuses et pertes humaines.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) précise que les conséquences les plus graves ne pourront être évitées qu'en réduisant les émissions mondiales de CO₂ de 45 % d'ici 2030, par rapport à leur niveau de 1990. Une action internationale a ainsi été engagée depuis le début des années 1990 et s'est traduite en 2015 par l'Accord de Paris lors de la COP21. Trois grands objectifs ont été fixés :

- Limiter le réchauffement à 2 degrés d'ici la fin du 21^e siècle, et si possible à 1,5 degrés ;
- Adapter les économies au réchauffement déjà inéluctable ;
- Réorienter les flux de capitaux en cohérence avec les deux premiers objectifs.

Ces objectifs climatiques ont été pleinement intégrés par l'Union européenne, qui s'est fixé comme but de devenir d'ici à 2050 le premier bloc régional climatiquement neutre. Cela suppose des investissements massifs, articulés dans le cadre du plan d'investissement du Pacte vert pour l'Europe, le «Green Deal»¹. En effet, la Commission européenne estime un besoin d'investissements supplémentaires à hauteur de €260Mds par an pour atteindre les objectifs climatiques et énergétiques de 2030².

LA TRANSITION «DURABLE» AURA DES IMPLICATIONS SOCIALES MAJEURES

La transition vers une économie résiliente, respectueuse de la biodiversité et bas carbone vise à soutenir une croissance plus durable. Les implications sociales de cette transition sont majeures³ et, à ce jour, elle n'a pas su faire suffisamment la démonstration de son caractère inclusif. A mesure qu'elle se matérialise, la transition a des impacts pour les travailleurs, les secteurs d'activités, les territoires et les pays : restructurations sectorielles, pertes ou reconversions d'emplois, taxation et redistribution, hausse des prix des produits et services⁴. Cette transition s'opère dans un contexte social difficile : alors que nous constatons l'augmentation des inégalités au sein des pays, les emplois se polarisent sur l'innovation technologique⁵ et la situation des classes moyennes se dégrade⁶.

A juste titre donc, la question de la justice sociale dans la transition se pose depuis le début de la mobilisation pour le climat. D'abord articulée au niveau international, dans le cadre des négociations multilatérales sur le climat, elle s'est progressivement déplacée sur le terrain régional. A l'échelle de l'Europe, la déclaration de Silésie de la COP24 a appelé à une transition juste et solidaire, mettant en opposition pays producteurs de charbon et énergies renouvelables⁷. Depuis, et de manière éclatante avec la crise des gilets jaunes, le curseur s'est déplacé au niveau national et local.

Afin de surmonter ce défi, l'importance de la dimension sociale a été intégrée dès le préambule de l'Accord de Paris qui énonce que les gouvernements doivent prendre en compte les «impératifs d'une transition juste pour la population active et de la création d'emplois décents et de qualité conformément aux priorités de développement définies au niveau national». L'Union européenne a annoncé en 2019 la mise en place d'un mécanisme pour que la transition s'effectue de manière la plus équitable possible⁸. En France, la Convention citoyenne pour le climat a planché sur un ensemble de propositions pour réduire les émissions de CO₂ de 40%, tout en assurant une «justice sociale».

1 https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr

2 Communiqué de Presse «The European Green Deal», 11 décembre 2019, Commission européenne.

3 Why a Just Transition is Crucial for Effective Climate Action, Inevitable Policy Response (Nick Robins, James Rydge), 2019.

4 *Impacts of Green Growth Policies on Labour Markets and Wage Income Distribution*, OECD, 2019. The distributional effects of climate policies, Bruegel, Claeys, Fredriksson et Zachmann, 2018.

5 Inequality: A persisting challenge and its implications, McKinsey Global Institute, 2019.

6 Under Pressure: The Squeezed Middle Class, OECD, 2019.

7 <https://cop24.gov.pl/presidency/initiatives/just-transition-declaration/>

8 Financer la transition verte : le plan d'investissement du pacte vert pour l'Europe et le mécanisme pour une transition juste, https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_20_17

LA CRISE ACTUELLE RENFORCE LA NÉCESSITÉ D'UNE CONVERGENCE ENTRE LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES.

La vulnérabilité face au changement climatique et à ses impacts se nourrit des inégalités sociales et territoriales dont la crise COVID-19 a dessiné une carte précise¹. En effet, la crise a mis en évidence les vulnérabilités structurelles liées aux inégalités de revenu² et de conditions de vie, que l'on retrouve dans les épreuves sanitaires comme climatiques³. Les impacts sociaux massifs de la crise actuelle, pourraient soit reléguer les enjeux environnementaux au second plan, soit converger dans le cadre d'une politique de relance combinant l'impératif social et climatique.

B. LA TRANSITION JUSTE : UNE RÉPONSE INCLUSIVE

Dans ce contexte, le concept de «Transition Juste» s'est imposé avec pour objectif de (i) minimiser les retombées sociales négatives d'une transition vers des modèles économiques durables, par exemple la perte d'emplois dans des bassins industriels en nécessaire reconversion, et (ii) de maximiser les aspects positifs d'une telle transition⁴. Dès lors, on comprend bien que la transition juste comporte plusieurs dimensions – environnementale, sociale, et territoriale – et touche tous les acteurs de nos sociétés : individus, acteurs publics, investisseurs, entreprises, syndicats, ONG.

En effet, la Transition Juste doit tendre vers des modèles économiques durables impliquant :

- Les travailleurs : une Transition Juste doit s'assurer que les travailleurs dans des industries en reconversion trouvent un emploi dans des activités durables, qu'ils aient leur mot à dire dans l'organisation et l'implémentation de ces transitions, qu'ils soient protégés des effets néfastes du changement climatique le cas échéant, etc.
- Les communautés locales et les territoires : une Transition Juste doit s'assurer que les coûts et les bénéfices sont partagés de manière équitable, et donc que les communautés les plus exposées aux retombées négatives de cette transition soient accompagnées et soutenues. Sont particulièrement touchés les territoires éloignés des centres économiques et/ou exposés aux impacts négatifs du changement climatique.

- Les consommateurs : une Transition Juste doit rendre les produits de consommation compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris et accessibles pour tous, que ce soit les biens de consommation, les modes de transports, le logement ou l'énergie.

- La société : une Transition Juste doit s'assurer que chaque partie prenante joue pleinement son rôle, avec un dialogue constructif permettant de coordonner les actions.

Dans ce cadre, les acteurs de la Place financière de Paris ont un rôle primordial à jouer, en tant que financeurs et acteurs de cette transition. L'argent public sera insuffisant pour réaliser pleinement cette transition, et les entreprises de toute taille, de la petite entreprise à rayonnement local à la multinationale, devront être accompagnées tout comme les collectivités locales. Rendre la Transition écologique juste pour tous est une condition absolument nécessaire de sa réussite, et chaque effort compte pour sa réalisation.

«La question écologique intègre toutes les dimensions de la vie des travailleurs. Elle a un impact sur leur travail. Un certain nombre de modèles de production vont bouger, un certain nombre d'activités vont évoluer, les façons de vivre et de travailler vont être bouleversées. Et on a le choix à ce que ce soit en positif ou en négatif. La transition écologique peut être juste, ou brutale.»

LAURENT BERGER, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CFDT

1 «Climat, santé : mieux prévenir, mieux guérir», Haut conseil pour le climat, avril 2020.

2 INSEE Analyses n°49 (octobre 2019) «Estimation avancée du taux de pauvreté et des inégalités», <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4231288>

3 IPCC (2014) Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change – p. 105-107

4 OIT, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/--emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf

2/ UN ENJEU MAJEUR POUR LES ACTEURS FINANCIERS

Pour financer la transition, des milliards d'euros d'investissement annuels devront être mobilisés. Dans la mesure où la Transition Juste doit se mettre en œuvre dans tous les secteurs d'activités, à l'échelle de tous types d'acteurs (de l'individu à la multinationale en passant par le tissu des PME), le secteur privé, et en particulier les acteurs financiers, a un rôle clef à jouer. Il s'agit, en effet, de financer des activités ou des conversions compatibles avec la Transition Juste, d'accompagner de nouveaux comportements d'épargne, de consommation, de production et d'investissement en phase avec une économie bas-carbone et inclusive. Les acteurs financiers jouent un rôle fondamental, de l'octroi d'un prêt à la consommation au financement d'infrastructures.

L'intégration de la Transition Juste relève non seulement de leur responsabilité en tant qu'acteurs, indispensable au bon fonctionnement des sociétés dans lesquelles elle s'inscrit, mais également de leur responsabilité strictement fiduciaire.

Pour permettre au secteur financier de relever le défi de la Transition Juste, deux obstacles doivent être surmontés :

- Un manque d'outils méthodologiques et techniques : à ce jour, les acteurs financiers manquent d'un cadre méthodologique et d'outils techniques permettant d'intégrer et mettre en œuvre des dimensions de la Transition Juste dans leurs politiques de financement et d'investissement
- Un manque d'instruments financiers : si les obligations vertes et sociales permettent aux investisseurs d'intégrer des dimensions durables et sociales dans leurs investissements, elles ne permettent pas encore de répondre pleinement à la problématique de la Transition Juste

Dans la continuité de leur leadership sur les sujets climatiques et ESG, les acteurs de la Place de Paris sous l'égide de Finance for Tomorrow souhaitent :

1. Favoriser l'émergence d'un consensus sur la définition de la Transition Juste ;
2. Soutenir l'élaboration d'outils permettant d'appréhender et intégrer les différentes dimensions de cette Transition ;
3. Promouvoir toute innovation en matière d'instruments financiers qui permettraient d'aligner les flux de financement sur la Transition Juste.

A. DES DÉFINITIONS ET DES MÉTHODOLOGIES À DÉVELOPPER

Le défi climatique bénéficie depuis plusieurs années d'un consensus scientifique et d'une implication croissante des acteurs financiers. Suite à l'Accord de Paris, la TCFD (*Task Force on Climate-Related Financial Disclosures*) a défini un cadre clair, définissant plusieurs types de risques (risques physiques, risques de transition et risques de responsabilité juridique) et opportunités, susceptibles d'être intégrés par le secteur privé. La taxonomie verte européenne devrait renforcer considérablement l'outillage du secteur financier. Parallèlement, un véritable écosystème d'acteurs financiers «verts» s'est constitué, permettant aux banques, assureurs, gestionnaires d'actifs, fonds de pensions et autres, d'intégrer la dimension climatique dans leurs pratiques.

En revanche, la dimension d'inclusion sociale n'a pas encore atteint ce degré de maturité. Un exemple avec la question des inégalités. En effet, s'il est régulièrement démontré qu'un niveau trop élevé d'inégalités a des effets négatifs sur la croissance économique, il n'en reste pas moins qu'aucun consensus international, national et parfois même local n'existe sur le niveau d'inégalité acceptable d'un point de vue social ou économique.

La Transition Juste manque pour l'instant d'un cadre méthodologique clair parce qu'elle ne bénéficie à ce jour d'aucun consensus dans sa définition. Elle peut s'exprimer de différentes manières selon le contexte et les situations locales. L'intégration de cette dimension par les acteurs financiers manque de méthodologies cohérentes, transparentes, et utilisables, permettant de fédérer l'ensemble des acteurs de la Place et d'assurer un alignement des flux de financements. En ce sens, le projet de la Commission européenne de compléter la taxonomie verte par une taxonomie sociale¹ devrait aider, et les objectifs de développement durable des Nations Unies offrent une première grille de lecture. D'autres travaux ont également été réalisés par la London School of Economics (Nick Robins) et Harvard (David Wood et Vonda Brunsting) pour établir un premier guide destiné aux investisseurs.

En lien avec ce manque méthodologique, on observe un manque d'outils techniques. En effet, s'il existe chaque jour un nombre croissant d'outils, d'instruments, d'indicateurs, pour mesurer, quantifier et qualifier les risques climatiques, la Transition Juste, elle, n'a pas de corpus d'outils techniques permettant de la mesurer. Quels critères prendre en compte, quelle dimension incorporer, comment les mesurer ?

1 Les travaux en ce sens devraient aboutir d'ici la fin 2021

Il est donc nécessaire d'œuvrer collectivement pour l'élaboration de méthodologies permettant aux différentes parties prenantes d'appréhender, intégrer et implémenter une Transition Juste dans leurs pratiques. De ce consensus méthodologique doivent découler des outils techniques nécessaires à son implémentation.

B. DES INSTRUMENTS FINANCIERS À (RÉ) INVENTER

LES OBLIGATIONS VERTES ET SOCIALES, UNE PREMIÈRE ÉTAPE À POURSUIVRE

L'absence de méthodologie et d'outils techniques implique l'absence d'instruments financiers spécifiques. Les obligations vertes et les obligations sociales permettent aux investisseurs de flécher leurs investissements vers ces financements, sans intégrer pour l'instant de manière systématique les éléments de Transition Juste. Le développement très récent des prêts et obligations «Sustainability-linked» offre de nouveaux outils pour lier la performance financière à l'atteinte d'objectifs environnementaux et sociaux prédéfinis. Ces deux outils pourraient se compléter pour offrir, d'une part, une transparence sur l'utilisation des fonds et, d'autre part, un suivi des indicateurs clefs.

Pourtant, de nombreuses activités, de nombreux acteurs,

Tableau sur les différents instruments financiers ¹

Type	Définition	Principes
Obligations vertes (green bonds)	Tout type d'instrument obligataire dont le produit de l'émission est exclusivement utilisé pour financer ou refinancer des projets apportant des bénéfices environnementaux évidents	Green Bond Principles (ICMA)
Obligations sociales (social bonds)	Financent ou refinancent des projets qui visent directement à traiter ou à atténuer une problématique sociale spécifique et / ou à chercher à obtenir des bénéfices sociaux	Social Bond Principles (ICMA)
Obligations durables (sustainable bonds)	Tout type d'instrument obligataire dont le produit de l'émission est exclusivement utilisé pour financer ou refinancer une combinaison de projets verts et sociaux	Sustainability Bond Principles (ICMA)
Obligations liées à la performance durable (sustainability-linked bonds)	Instrument obligataire dont les caractéristiques financières ou structurelles varient en fonction de l'atteinte ou non d'objectifs en matière d'ESG	Sustainability-Linked Bonds Principles (ICMA)

¹ Internal Capital Markets Association

investissent chaque jour dans la Transition Juste à l'instar des entreprises pratiquant des politiques de reconversions de sites et de formation de leurs collaborateurs. Ces activités et actions doivent être encouragées, amplifiées, et financées en priorité.

De même que la mobilisation des acteurs économiques et financiers autour du climat a déclenché plusieurs innovations en matière d'instruments financiers, il s'agit de créer un écosystème qui contribue à financer la Transition Juste. De nouveaux instruments financiers ont vu le jour : titrisation verte, dette privée verte, prêt vert, obligation sociales (Social Bonds), obligations foncières vertes, etc. De la même manière, les investisseurs auront un rôle à jouer, au travers de politiques d'engagements et/ou de créations de fonds dédiés.

Pour financer la Transition Juste, ces actions et instruments financiers doivent être développés et adaptés. De nouveaux instruments financiers seront peut-être à inventer, pour s'assurer que les milliards d'euros d'investissement à réaliser soient mobilisés de manière efficace et rapide. Ici encore, la Place de Paris a toujours fait preuve de capacité d'innovation, et les acteurs travaillent ensemble pour faire émerger les instruments les plus appropriés.

Le fonds CPR Social Impact – Une méthodologie innovante pour participer à la réduction des inégalités

L'augmentation des inégalités à travers le monde constitue un risque macroéconomique et politique : manifestations et montée des populismes, effets négatifs sur la croissance et les marchés financiers, instabilité des politiques monétaires.

Les inégalités doivent s'appréhender de manière globale. Les grandes sociétés cotées, si elles ne peuvent se substituer aux Etats, peuvent participer à l'accroissement ou à la réduction des inégalités sociales là où elles opèrent. Le fonds CPR Social Impact définit un univers actions internationales sur l'évaluation des entreprises et des Etats autour des 5 piliers : travail et revenus, fiscalité, santé & éducation, diversité, droits humains & produits de base. Chaque pays est noté selon ces piliers, puis chaque entreprise, et les entreprises ayant un score inférieur à la note de leur pays d'origine sont éliminées de l'univers d'investissement. En ce sens, le fonds investit donc uniquement dans des entreprises ayant des pratiques qui peuvent contribuer à réduire les inégalités sociales dans leurs pays d'origine.

«Depuis sa genèse, les acteurs de la Place de Paris jouent un rôle capital dans l'organisation des Green Bonds Principles («GBP»), l'instance collégiale internationale qui gouverne les produits de marché à vocation sociale ou environnementale, dont les obligations vertes et sociales. A nouveau en 2020, les émetteurs, banques et investisseurs français ont contribué intimement à la publication par les GBP des Sustainability Linked Bonds Principles. Sur le marché, on dispose désormais d'outils pour flécher les fonds levés vers des projets verts et sociaux, mais aussi pour inciter les emprunteurs à accélérer la transition. Ces outils doivent servir la Transition Juste, charge à nous de les adapter ou d'en inventer de nouveaux le cas échéant pour répondre à cet enjeu vital : résoudre l'urgence environnementale garantissant la justice sociale.»

TANGUY CLAQUIN, GLOBAL HEAD OF SUSTAINABLE BANKING, CRÉDIT AGRICOLE CIB ET CO-CHAIR DES GREEN BONDS PRINCIPLES

3/ METTRE LA TRANSITION JUSTE AU CŒUR DE LA DÉMARCHE DE LA PLACE DE PARIS

A. UN ÉCOSYSTÈME DE RÉFÉRENCE PLEINEMENT MOBILISÉ

Aujourd'hui, la France dispose d'un écosystème de référence en matière de finance durable grâce plusieurs atouts qui lui confèrent une capacité d'attraction et de structuration des enjeux :

- **Un leadership politique** se traduisant par de nombreuses initiatives : Accord de Paris, *One Planet Summit* (et ses déclinaisons), le Climate Finance Day, la Banque de France agissant comme secrétariat général du NGFS (*Network for Greening the Financial System*) ;

- **Une longueur d'avance en matière réglementaire**, notamment l'article 173 de la loi sur la transition énergétique qui a inspiré la réglementation européenne¹ ;

- **Un secteur privé mobilisé** : la France est le premier pays émetteur d'obligations vertes en Europe² (et troisième dans le monde derrière les Etats-Unis et la Chine). De nouveaux acteurs spécialisés sur l'ESG émergent (Carbone 4, Qivalio etc.) ; et les acteurs français ont été parmi les premiers à prendre des engagements forts en matière de finance verte et durable (sortie du charbon, investissements verts, obligations de reporting...). En ce sens, Finance for Tomorrow réunit l'ensemble des acteurs privés et publics pour faire de Paris la place financière de référence sur ces enjeux ;

- **Une capacité d'innovation singulière** en Europe, avec un écosystème de start-ups dans le domaine du développement durable, du financement de la transition écologique, et de l'économie sociale et solidaire en pleine expansion.

La Place de Paris a joué un rôle moteur dans le développement de la finance durable, et occupe aujourd'hui une place centrale pour concilier enjeux environnementaux et sociaux et ainsi développer la Transition Juste.

Plusieurs éléments témoignent du rôle précurseur de la Place de Paris sur les enjeux de Transition Juste :

- Dès 1997, **Le label finansol** vise à distinguer les pro-

duits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne grand public et garanti à l'épargnant la contribution effective de son investissement à des activités solidaires.

- La réglementation française en matière de **reporting extra-financier** à destination des entreprises et de leurs institutions de financement a joué un rôle prépondérant et avant-gardiste depuis le début des années 2000 dans le développement de la finance responsable.³

- **Les Fonds 90-10 pour l'épargne salariale**, créés en France en 2001 et où 10% des fonds levés sont dédiés à des titres «solidaires», se sont rapidement développés.

- **L'expérience française du microcrédit** démontre également un temps d'avance en Europe⁴, notamment sous l'impulsion de l'Association pour le droit à l'Initiative économique (Adie) et grâce à l'appui des banques françaises engagées dans cette démarche.

Plus globalement, la France figure parmi les marchés ISR les plus développés en Europe⁵. Si certains pays mettent l'accent sur les produits à thématique environnementale, l'ISR en France s'est développé autour de la prise en compte simultanée des enjeux environnementaux et sociaux.⁶

Le dynamisme de la Place de Paris en matière de finance durable se manifeste également par les bonnes pratiques développées par les acteurs français que ce soit du côté des banques, des investisseurs, des assureurs ou des entreprises. Au-delà de leur capacité à coopérer, ils ont montré une capacité croissante à innover (dynamisme du marché fintech, lancement de nouveaux produits, fonds pionniers en la matière). De la même manière, des avancées considérables ont été réalisées dans la mesure de l'empreinte carbone et l'analyse extra-financière, les équipes de recherche ESG se sont étoffées et le marché des obligations vertes et durables se structurent toujours davantage. Les acteurs de la Place de Paris sont ainsi pleinement mobilisés et bien positionnés pour promouvoir une Transition Juste.

1 RÈGLEMENT (UE) 2019/2088 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers

2 Source: Climate Bond Initiative

3 La loi NRE de 2001 a imposé le premier reporting extra-financier pour les grandes entreprises

4 Paris EUROPLACE Livre Blanc Microcrédit, Juillet 2019.

5 Indicateur du marché des fonds durables 2019, Novethic, Février 2020.

6 Cahiers du FIR, «La Finance durable : comprendre, s'informer, évaluer les solutions», Novembre 2018.

B. UNE FEUILLE DE ROUTE CONCRÈTE POUR FAIRE DE LA TRANSITION JUSTE UNE PRIORITÉ

Depuis le Climate Finance Day de 2019 consacré à cette thématique, Finance for Tomorrow a fait de la Transition Juste une de ses priorités. Dans le cadre d'une taskforce dédiée et avec la contribution de ses membres, plusieurs thèmes clés sont déclinés pour établir une feuille de route.

- **Travailler sur une méthodologie et des indicateurs permettant d'intégrer la Transition Juste dans les stratégies de financement et d'investissement.**

- **Dialoguer avec les entreprises et développer des politiques d'engagement pour les aider à intégrer la Transition Juste dans leurs stratégies**, en tenant compte des questions clés des travailleurs (comme le dialogue social, la formation, les compétences et les mesures de reclassement), et la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

- **Participer à des initiatives locales pour diriger les capitaux vers la revitalisation des territoires.** De l'autre côté, il est nécessaire d'encourager les collectivités locales à recourir à la finance durable, via les dispositifs de prêts durables ou des émissions directes. Les collectivités locales disposent d'un potentiel très élevé d'investissements verts et/ou sociaux à qualifier auprès des investisseurs et seront un levier incontournable pour l'essor de la Transition Juste. Les acteurs de la place de Paris souhaitent renforcer leur accompagnement notamment en matière de labellisation de leurs investissements.

- **Promouvoir l'innovation financière** en favorisant l'émergence d'instruments financiers.

L'objectif pour 2021 est donc de disposer d'un ensemble d'outils pour que chaque membre puisse, sur son périmètre d'activités, mettre la Transition Juste au cœur de son activité.



Ce document a été réalisé dans le cadre de la Taskforce Transition Juste et solidaire sous le pilotage de Jean-Jacques Barberis, Vice-Président de Finance for Tomorrow, Directeur du Coverage Institutionnel et Corporate et membre du comité exécutif d'Amundi et Anne-Claire Roux, Directrice générale de Finance for Tomorrow, avec l'appui de Théophile Pouget-Abadie, Chargé d'affaires solutions investissement chez Amundi et Pierre-Alix Binet, Responsable des programmes et du développement.

Nous tenons à remercier les membres de la Taskforce Transition juste et solidaire pour leur implication dans la rédaction de ce document, ainsi que pour leur relecture et leurs conseils.

Catherine Crozat, Responsable des projets ESG, CPR-AM

Thierry Regnault de Montgon, Head of Bank/Insurance Europe, Enea

Vincent Tillier, Responsable des Affaires publiques, SFIL

Cédric Nicard, Directeur du développement durable, Horizon AM

Pauline Lejay, Responsable ISR, Erafp

Alexandre Brailowsky, Societal Responsibility Director, Engie

Aurélie Baudhuin, Responsable de la recherche ISR, Meeschaert

Marie-Doha Besancenot, Directrice des affaires publiques et de la RSE, Allianz

Camille Laurens-Villain, Analyste risques de crédit, AFD

Adrienne Horel-Pagès, La Banque postale AM

Joel Dibeton, Head of Analysts Listing, Euronext

Javier Torres, Gérant analyste, EDF

Marie Bursaux, Gérante du fonds Eiffel Impact Debt, Eiffel AM

Michel Laviale, Président du Club finance, ORSE

Hugues Delafon, Sustainable Banking, CA-CIB

Antoine Maspétiol, Managing Director, Eiffel AM

Hugo Bluet, Policy Officer – Sustainable finance, WWF France

Sabine Lochmann, Présidente, Vigeo Eiris

Isabelle Diversy, Sustainability manager, Engie

Mariella Morandi, Adjointe au Chef du bureau stabilité financière, comptabilité, gouvernance des entreprises, Direction générale du Trésor

Nabylah Abo Dehman, Manager, Social Issues, PRI

Annaig Antoine, Responsable France, PRI

Emmanuel de La Ville, Deputy CEO, Ethifinance

Contact

Pierre-Alix Binet

Responsable des programmes
et du développement

pa.binet@financefortomorrow.com



FINANCEFORTOMORROW.COM